Courrier des lecteurs

Les droits humains n'entravent pas la prospérité

Lettre du jour

Genève, 25 novembre À la fin de la semaine, les citoyens suisses voteront au sujet de l'initiative «Multinationales responsables». L'argument principal avancé contre l'initiative serait qu'un oui dans les urnes mettrait en péril la prospérité de la Suisse.

Que peut-on en dire?
Avant de devenir avocat, j'ai été reporter et photographe.
Deux séjours en Sierra Leone m'ont permis d'entrer en contact avec des victimes du conflit que le pays avait vécu.

J'ai pu me rendre dans les zones diamantifères, les plus ravagées par la guerre; celles où ont eu lieu de graves atteintes aux droits l'homme. J'ai pu mesurer combien, derrière certains textes et certaines lois, comme se propose de le devenir le texte de l'initiative, se joue sur terre la vie d'hommes et de femmes.



Dans son roman «Racines», Alex Haley raconte l'histoire de sa famille, d'esclaves importés aux États-Unis. Dans un dialogue entre le capitaine qui transporte sur son navire des esclaves et le représentant des propriétaires de la cargaison, il est dit ceci:

«Dans le commerce, le sang humain est une marchandise, une marchandise! [...]

- J'ai parfois l'impression que nous nous faisons du mal à nous aussi en prenant part à cette entreprise.

 Du mal?! Mais quel mal peut-il y avoir dans la prospérité, capitaine? Quel mal à faire des bénéfices, je voudrais le savoir.»

Ramené au débat sur l'initiative, l'argument de la prospérité qui serait menacée par le respect des droits de l'homme n'est pas nouveau. Au XVIII^e siècle déjà, c'était l'un de ceux avancés pour justifier l'esclavage. L'argument est ainsi aussi éculé que faux; toute l'histoire de l'essor économique de l'Occident depuis le XVIII^e siècle le démontre: longtemps, des enfants ont été utilisés dans les mines en Europe, des esclaves en Amérique et ailleurs, l'assurance chômage n'existait pas, etc.; cela étant, la loi a remédié à ces questions, permettant précisément l'essor industriel et économique qui n'a fait que croître depuis le XVIII^e siècle.

J'ai deux jeunes enfants. Je leur montrerai dans quelques années la série «Racines» et leur dirai à propos du dialogue précité que la prospérité et les bénéfices ne sauraient en aucun cas justifier l'esclavage ni aucune violation d'un droit de l'homme.

J'espère pouvoir leur dire que lorsqu'ils étaient petits, un débat autour de cette question a eu lieu et que la vérité historique, le respect des droits les plus essentiels des hommes et le sens de l'histoire l'ont emporté.

Sylvain Savolainen

La raison contre l'émotion

Genève, 18 novembre Sous des dehors de vertu, la bataille des partisans du oui (ndlr: à l'initiative pour des multinationales responsables), joue essentiellement sur l'émotionnel, à grand renfort de communication et d'images chocs. Tout est fait pour nous faire oublier la réalité. En effet, il faut rappeler que les entreprises suisses doivent déjà répondre des dommages qu'elles causent à l'étranger. Elles peuvent être poursuivies. Renverser la charge de la preuve en présomption établie ouvre la voie au chaos judiciaire et portera atteinte à la réputation de la Suisse. Les entreprises n'auraient d'ailleurs plus la possibilité actuelle d'assurer leur responsabilité civile puisque celle-ci s'étendra à tous leurs fournisseurs.

Par ailleurs, comment la Suisse pourrait juger des faits survenus dans des pays étrangers souverains qui ont leurs propres législations et règles? En outre, cette initiative ne règle absolument pas la question des droits humains, puisqu'elle impose de nouvelles obligations et non de nouvelles normes, ce qui risque de nuire à la compétitivité de nos entreprises. Pire, cette initiative, si elle était acceptée par le peuple, pourrait avoir un effet pervers, puisqu'en disqualifiant nos entreprises, elle laissera le champ libre aux entreprises d'autres pays pour lesquels les droits humains sont loin d'être une priorité. Comme en toute chose, il faut donc savoir raison garder. Oui au contre-projet qui repose sur les plus hauts standards internationaux reconnus tant en matière de respect de l'environnement que des droits humains, c'est-à-dire des populations locales. [...]

Pierrick Leprince Membre de la Commission économique de la CCIG

Une initiative excessive

Corsier, 13 novembre De nombreuses initiatives suisses veulent souvent aller plus loin que les autres pays en invoquant une idéologie de pure conscience sans jamais s'inter-

roger à propos des conséquences contre-productives qu'elles engendrent. C'est le cas de l'initiative «Entreprises responsables» soumise au vote tout prochainement. Personne ne conteste son but. Les entreprises suisses doivent respecter les droits humains et protéger les normes environnementales. Seulement, cette initiative prévoit un système de contraintes et de responsabilités démesurées, unique au monde. Nos entreprises pourraient être jugées en Suisse pour des actes commis à l'étranger, et ce par des entreprises indépendantes qu'elles ne possèdent pas. Cette initiative est tout simplement excessive. Je soutiens donc le contre-projet et voterai NON le 29 novembre.

Geoffray Sirolli
Conseiller municipal PLR

Serions-nous naïfs?

Veigy-Foncenex,
23 novembre La puissante
multinationale Glencore s'offre
une page entière de la «Tribune» pour plaider non coupable face aux accusations de
pratiques douteuses qu'on lui
fait à propos de sa mine en Bolivie []

En toute sincérité, cela m'a soulagé de savoir que cette multinationale ne fait pas travailler des enfants, et c'est splendide d'apprendre qu'elle prend toutes les précautions possibles pour ne pas nuire à la population, bien plus, elle l'aide à sortir de la misère. Et s'il y a parfois des cancers, il s'agit, comme on dit, de dommages collatéraux.

Ouf! Après avoir lu la page de Glencore, vous serez convaincus avec moi que l'initiative populaire est parfaitement inutile, repoussons-la sans hésiter par un NON sec et sonnant! Mettre cette multinationale - entre autres - au banc des accusés, c'est de la médisance, c'est de l'anticapitalisme primaire. Vraiment? Mais il faudrait qu'on m'explique pourquoi j'ai tort de garder au fond de moi un certain scepticisme malgré tout. Car je me dis que c'est franchement surprenant de se payer une page de la «Tribune de Genève», et sans doute d'autres quotidiens - et cela à moins d'une semaine de la votation.

Pourquoi le faire précisément maintenant, si Glencore n'a rien à craindre des dispositions du texte de l'initiative soumise à la votation populaire? Sceptique? Oui! À mes yeux, l'énergie et les millions dépensés par diverses multinationales, juste avant la votation, sont en soi un aveu. Pourquoi s'affoleraient-elles si elles étaient si soucieuses des populations locales que l'initiative ne les contraindrait aucunement à modifier leurs pratiques, et dès lors réduire un tout petit peu leurs bénéfices? Je ne suis pas un spécialiste de questions économiques, mais je ne suis pas non plus naïf. Je veux volontiers être bienveillant, mais pas crédule... Ne le soyez pas non plus, et votez OUI! Glencore n'aura aucune raison de vous en vouloir.

Jacques Blandenier

Des instruments mal adaptés

Meyrin, 16 novembre Per-

sonne ne conteste le but de l'initiative «entreprises responsables». Tout le monde s'accorde sur le fait que les entreprises doivent respecter les droits humains et les normes environnementales, en Suisse et à l'étranger. Et c'est d'ailleurs ce au'elles font. Le problème n'est pas le but de l'initiative mais les instruments qu'elle propose. Les mesures sont totalement disproportionnées et mettent en difficulté nos PME. Pour ma part, je dirai donc un non ferme à cette initiative. Il faut rappeler que refuser l'initiative permettra de faire entrer en vigueur le contre-projet du parlement, qui est une réponse efficace et réa-

ses aspects négatifs.

Fabien Grognuz

Conseiller municipal

L'argent dirige le monde

liste aux problématiques soule-

vées par l'initiative, mais sans

Montana, 20 novembre Nous avons de la chance de vivre dans un pays démocratique, où nous avons le droit d'exprimer notre opinion. Toutefois, les multinationales ont un tel pouvoir que nous avons de la peine à les mettre sous tutelle. Je les compare à une pieuvre qui tend

ses tentacules de tous les côtés pour amasser de la nourriture. Il n'est pas facile d'exploiter les fonds marins sans scrupule. Il en est ainsi avec nos entreprises géantes. [...] Ces multinationales sont bien implantées chez nous. Les Confédérés ont le privilège de mettre leur grain de sel pour que la gouvernance respecte les droits humains. Hélas, parfois, ces droits sont bafoués et la population mondiale, et pas seulement suisse, devrait intervenir pour limiter ces dégâts. La question nous est posée: voulons nous accepter l'initiative qui condamne, en demandant justice, l'exploitation criminelle des enfants? Ou voulons-nous fermer les yeux sur ces excès et sermonner avec délicatesse par peur de perdre de l'argent?

Ne soyons pas lâches; exprimons-nous et dimanche 29 novembre, le secret de la mentalité des Suisses aux bras noueux sera dévoilé!

Bruno Mathis

La suspicion généralisée

Bernex, 13 novembre Ainsi, les entreprises suisses seraient scélérates et ne respecteraient pas les droits fondamentaux? C'est en tout cas ce que laisse croire l'initiative dite «Entreprises responsables», et surtout l'incroyable campagne de communication qui l'accompagne. Dans les faits, il n'en est rien. Les entreprises suisses, qu'elles soient petites ou grandes, doivent déjà naturellement respecter les normes internationales, dans le domaine des droits de l'homme ou de l'environnement.

Ce que l'initiative veut faire, c'est leur faire porter la responsabilité des actes délictueux de leurs relations d'affaires. Vous trouvez ça juste? Moi non! Et surtout, je trouve cela totalement contre-productif, car cela va les fragiliser et les affaiblir vis-à-vis de concurrents peutêtre moins scrupuleux. Il faut donc rejeter ce texte ou-

Il faut donc rejeter ce texte outrancier, d'autant qu'en cas de refus, un contre-projet pragmatique et ambitieux entrera en vigueur. Quelquefois, la copie est meilleure que l'original, car elle est corrigée de ses excès et défauts.

Aude Echard

Changement de zone à Avusy

Genève, 18 novembre Accepter la transformation de ce terrain en zone industrielle et artisanale, c'est autoriser le maintien d'une activité d'intérêt public qui contribue à la mise en place d'une économie circulaire et locale depuis plus de trente ans. En 1986, la Commune d'Avusy accueille l'activité en encourageant son développement et son emprise. En 1997, le WWF appuie la modification de zone, mettant en avant les bienfaits pour l'environnement d'un maintien de l'activité de recyclage. La démarche est également soutenue par la Société suisse pour la protection de l'environnement en 1999. Un changement de majorité politique au sein de la Commune fait basculer la situation. S'ensuit une bataille judiciaire contre les autorités cantonales et l'entreprise. Au gouvernement, se succèdent les socialistes, les Verts et le PLR, qui laissent l'affaire s'enliser. Actuellement, ces mêmes acteurs, Commune et partis politiques, continuent à s'opposer à la réaffectation de la zone en s'engageant à ne pas voir la situation se régulariser. Dans la pesée des intérêts pour Genève, autoriser cette entreprise à poursuivre son activité, c'est faire preuve de pragmatisme. Continuons à y recycler et valoriser 25% des déchets issus de nos constructions. Votez oui ce 29 novembre.

Sébastien De Carlo Président des Vert'libéraux Ville de Genève

Des votes de principe

Vernier, 6 novembre Une belle brochure sur papier glacé, intitulée «J'aime le recyclage», accompagnée d'une lettre m'incite à voter «oui au recyclage de proximité».

Mais quelle tromperie! Le 29 novembre, le peuple genevois n'est pas appelé à voter pour ou contre le recyclage mais pour ou contre le déclassement d'une parcelle agricole sur laquelle une entreprise exerce depuis des décennies une activité de recyclage en toute illégalité, car l'activité de recyclage, à Genève, se pratique en zone industrielle. Faute d'avoir réussi à déplacer cette entreprise de recyclage, l'État - de guerre lasse, ou était-ce pour d'autres motifs? (la lettre est signée par l'ancien bras droit de l'ex-conseiller d'État qui a proposé ce déclassement...) - propose de déclasser le terrain agricole en zone industrielle. C'est sur ce déclassement touchant un coin de campagne magnifique que nous allons voter et pas sur le principe vertueux du recyclage qui se poursuivra à Genève quel que soit le résultat du

Coucher sur papier glacé des principes vertueux qui ne correspondent en rien à la réalité, ça ne vous rappelle rien? Au niveau international comme au niveau local, ce sont les entreprises responsables qu'il faut soutenir, pas les moutons noirs. OUI pour des multinationales responsables et NON à la création d'une zone industrielle à Athenaz, dans la commune d'Avusy.

Christina Meissner

Il est permis de voter blanc

Orbe, 3 novembre Le 29 novembre, le peuple est appelé aux urnes pour des votations. Certains s'en plaignent: «On nous sollicite trop souvent», «Le sujet est trop compliqué.» Même si cela est vrai, il ne faut pas oublier que nous avons la chance de pouvoir nous exprimer sur n'importe quel sujet communal, cantonal ou fédé-

Aucun autre pays du monde n'offre cette possibilité. En Suisse, c'est le citoyen qui a le dernier mot. Mais attention! Si tu continues à ne pas aller voter, tu n'auras bientôt plus rien à dire. C'est trop facile de dire de nos autorités: «Ils font de toute façon ce qu'ils veulent.» Il ne tient qu'à toi que ça ne soit pas le cas. Va voter! Un vote blanc montre à nos autorités que tu t'intéresses au sujet mais que tu n'arrives pas à te faire une opinion définitive. **Jean-Thierry Langer**

Écrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à **courrier@tdg.ch**, ou à Tribune de Genève, courrier des lecteurs, cp 5155, 1211 Genève 11.